



# INFORMATIONS À LA POPULATION

## JUILLET 2020

---

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

---



#### Annulation/Report d'évènements

En raison de la pandémie du coronavirus, plusieurs manifestations ont été annulées ou reportées :

- Accueil des nouveaux habitants et des jeunes citoyens/citoyennes → **Reporté à l'automne 2020**
- Sortie des aîné·e·s → **Reportée au printemps 2021**
- Passeport vacances → **Edition 2020 annulée**

#### Fermeture estivale de l'administration

Greffe municipal → **du 27 juillet au 16 août 2020**

Contrôle des habitants → **du 19 août au 25 août 2020**

En cas d'urgence, nous vous prions de prendre contact avec le syndic ou les membres de la Municipalité (coordonnées disponibles sur notre site internet [www.bretigny.ch](http://www.bretigny.ch)).

Pour les cartes d'identité ou les passeports, vous pouvez vous adresser directement au Centre de Biométrie à Lausanne.



#### Maison de Ville (Clocher)

Les salles de classe de la Maison de Ville accueilleront à nouveau des élèves dès la rentrée du mois d'août 2020. Des cours d'activités créatrices textiles et manuelles y seront dispensés durant toute l'année scolaire.

#### Poste mobile de gendarmerie

Le poste mobile de gendarmerie sera présent dans notre Commune le **lundi 20 juillet 2020** durant la matinée : une occasion de rencontrer nos répondants de proximité, poser vos questions ou faire part de vos inquiétudes.

## Travaux

### ▪ RC 501 entre Cugy et Bottens

En vue des travaux de réhabilitation de la RC 501 qui débuteront en mars 2021, une séance d'information à la population sera organisée dans le courant de l'automne avec la Direction générale des routes et de la mobilité. Les détails relatifs à cette rencontre vous parviendront dans un prochain tous ménages.



### ▪ Terrain multisports

Les travaux de rénovation du terrain multisports, situé à proximité du Collège ont débuté à mi-juin et devraient être terminés pour la rentrée scolaire.

## Communauté nomade suisse

Comme vous aurez certainement pu le constater, des caravanes se sont installées durant une quinzaine de jours à proximité du terrain de foot, sans autorisation préalable de la Municipalité. Après discussion avec la police, ainsi que les membres de cette communauté yéniche suisse et étant donné qu'aucune autre place n'était disponible dans le Canton, une convention a été établie leur permettant de rester sur notre territoire jusqu'au 4 juillet 2020. Celle-ci a été entièrement respectée et une location a été encaissée.

---

## CONTACTS UTILES

---

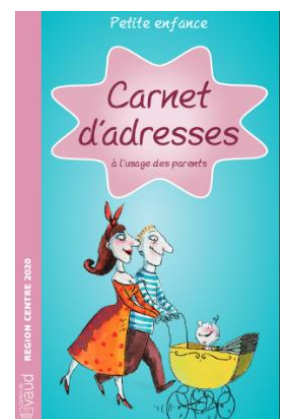
### 'espace proches,

Informier Orienter Soutenir  
les proches et proches aidants

**Proches aidants** - Des professionnelles répondent à vos questions et vous orientent vers les prestations les plus adaptées à vos besoins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. **Par téléphone 0800 660 660 (appel gratuit).**

Entretien individuel (sur rendez-vous) à Lausanne ou dans un lieu proche de votre domicile si besoin. [www.espaceproches.ch](http://www.espaceproches.ch)

**Carnet d'adresses à l'usage des parents** – Parution du nouveau carnet d'adresses, disponible dès maintenant sur [www.vd.ch/ca-petite-enfance](http://www.vd.ch/ca-petite-enfance). Un répertoire de contacts qui permet de faciliter l'accès aux prestations et services en fonction des besoins des familles pour chaque étape de la vie : grossesse, naissance, enfance de 0 à 4 ans.



---

## EAU POTABLE

---



En raison de l'actualité liée à la présence de chlorothalonil dans plusieurs réseaux d'eau potable de la région, la Municipalité souhaite rassurer sa population. Les analyses régulières, imposées par le Canton selon un planning annuel précis, montrent **des résultats tout à fait conformes**, y compris en ce qui concerne la présence de chlorothalonil dans notre réseau d'eau potable.

→ Pour rappel : les résultats des analyses sont affichés au pilier public.

---

## CANICULE

---



Comme chaque année, des mesures spéciales ont été mises en place dans tout le Canton, pour que les personnes de 75 ans et plus qui ne sont pas suivies par des institutions socio-sanitaires, bénéficient du système de visites communautaires, dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé.

Notre Commune a ainsi mis en place son **Plan canicule** et nous remercions Mesdames Cathy Mooser et Marie-Claude Nusslé, qui se chargeront d'appeler les personnes concernées et/ou de leur rendre visite.

Ci-après, quelques conseils utiles en cas de canicule :

- Se protéger de la chaleur
- Eviter les activités physiques aux heures les plus chaudes
- Protéger le logement de la chaleur
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif et manger léger
- En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144

Plus d'informations sur  
[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

# INSCRIPTION DES CHIENS



Nous rappelons qu'en exécution du règlement du 6 juillet 2005 du Conseil d'Etat, **tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de déclarer leur animal au Contrôle des habitants, dans un délai de 15 jours dès son acquisition.** Le carnet de vaccination du chien doit être présenté.

Une annonce doit également être faite en cas de donation ou de décès du chien.

Par ailleurs, nous profitons de rappeler que :

- Chaque chien doit être **tenu en laisse** dans le village.
- Les terrains de football, d'entraînement, les places de jeux, le cimetière et les terrains scolaires sont **strictement interdits** aux chiens.
- Les propriétaires de chiens ont l'obligation **de ramasser les déjections** de leurs compagnons canidés **y compris dans les prairies ou en forêt** (celles-ci pouvant être nocives pour d'autres animaux) et de les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.



**La Municipalité vous souhaite un bel été et vous invite à continuer à suivre les recommandations de l'OFSP en matière de lutte contre le coronavirus, malgré la saison estivale.**

Nouveau coronavirus Actualisé au 3.6.2020

**VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:**

**Suivre impérativement les nouvelles règles :**

- Test**  
  
En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.
- Traçage**  
  
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.
- Isolément/quarantaine**  
  
En cas de test positif : isolement. En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

**Pour rappel :**

- Garder ses distances.
- Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.
- Se laver soigneusement les mains.
- Éviter les poignées de main.
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.
- Tousser et éternuer avant d'appeler ou dans le silence ou sans urgences.
- Si possible, continuer de travailler à la maison.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

